

De Xaintes fusmes logés à Corme Royal (1), belle paroisse, il y a dix-huict cens communians, appartient à madame de Xaintes, abesse; il y a belle église, à 3 lieux de Royan (2), bon païs et riche, fort chaut. Estans logés à Corme Royal, le 29 avril, Royan se rendit en l'obéissance du roy, où le roy laissa forte garnison. Royan est distant de La Rochelle de 8 lieux.

Ceste redition fut fainte, car M^r d'Espéron (3), voulant entrer dedans, l'on tira les canons et mousquetades, d'où M^r d'Espéron fut contrainct se retirer et mettre le siège devant, ce qu'a esté faict le 1^{er} jour de may. Le canon, de ce jour, a commencé à tirer sur les navires et contre le château; il y a à l'entour plus de trente navires pour donner secour, mais estant agitées du oest, vent de pluye, sont contrainctz se retirer. Le mesme jour 1^{er} de may, aultre canon arriva avec les Suisses, le roy doit arriver le lundy 2 may, il y a force pionier. Proche Royan, est à 2 lieux Talmon (4), petite ville, différante d'un autre Talmon (5) en bas Poitou, fort château, proche des Sables (6) à 2 lieux; et encore belle paroisse, Vault (7) autre belle, St-Palais (8) où il y a un chasteau, le m... ?

(1) Corme-Royal, Charente-Inférieure, arr. Saintes, cant. Saujon.

(2) Royan, ch. l. de cant. Charente-Inférieure, arr. Marennes.

(3) Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Espéron, mort en janvier 1642.

(4) Talmont-sur-Gironde, Charente-Inférieure, arr. Saintes, cant. Cozes.

(5) Talmont, Vendée, v. ci-dessus.

(6) Les Sables-d'Olonne.

(7) Vaux-sur-Mer, Charente-Inférieure, arr. Marennes. cant. Royan.

(8) Saint-Palais-sur-Mer, Charente-Inférieure, arr. Marennes, cant. Royan.